

# LA MAISON des OISEAUX

## Accueil et prise en charge des résidents

**L'esprit** : dans un cadre sécurisé, la Maison des Oiseaux offre aux personnes autistes adultes un lieu de vie et d'activités digne et adapté à leur handicap, le plus proche possible de ce qu'ils auraient pu connaître auprès de leur famille. A travers leur vie quotidienne, ils peuvent s'approprier les actes essentiels de leur existence et ainsi, se stabiliser. Leurs familles, lourdement éprouvées, trouvent équilibre et sérénité, rassurées quant à la qualité de la vie de leur enfant devenu adulte. Le bonheur et la joie de vivre des résidents sont l'objectif premier.

**Qualité, charme, confort, sécurité, adaptation à la problématique des autistes, harmonie des bâtiments et des espaces verts, entretien soigneux du site** font partie intégrante du projet.

**Activités** : simples, concrètes, elles sont multiples, afin d'éviter toute routine et répétition stéréotypée, et de s'adapter aux étapes de la vie de chaque résident. Elles sont faites pour favoriser d'abord l'autonomie, puis la responsabilisation sans la contrainte, la création, la communication, les relations humaines. Il existe un rapport étroit avec la nature, le jardinage, les animaux et tout particulièrement avec les chevaux : l'équithérapie tient une place essentielle. La solidarité, l'esprit d'équipe entre les résidents eux mêmes sont sans cesse favorisés.

**Attitude du personnel vis-à-vis des résidents** : les résidents sont des personnes adultes à part entière, avec les mêmes devoirs et les mêmes droits que ceux de tout homme et de toute femme, y compris le droit à l'erreur. Ils sont traités avec respect, dans le souci permanent de les tirer vers le haut et le mieux, de les accompagner pour les faire progresser, de tout faire pour ne pas les mettre en situation d'échec ou de dépendance, et de leur apporter un soutien affectif et moral. La surprotection, qui conduit à la dépendance, est évitée. Les soins sont prodigués aux résidents avec le souci permanent du respect de leur intimité.

**Sécurité** : la surveillance est discrète, mais efficace. Il est tenu compte des échecs et expériences négatives pour éviter la récidive.

**Violence** : toute manifestation de violence est signe de malaise, d'incompréhension et de souffrance d'être incompris, elle n'est donc jamais sans raison. L'équipe éducative est formée à la prévention et à la gestion de la violence et tout est mis en place pour donner au résident la possibilité de communiquer sur sa détresse par un autre moyen d'expression.

La maltraitance et le manque de respect verbal et gestuel sont bannis. Si malgré tous ces efforts, les professionnels ne sont plus en mesure de contenir de trop fréquents débordements de violence et si ces derniers mettent en danger le reste des personnes accueillies ou le résident lui-même, alors une autre orientation devra être proposée en concertation avec les parents et les services d'accompagnements compétents.

**Communication avec les résidents** : c'est une préoccupation constante. Le programme des journées et les consignes sont systématiquement verbalisés et - ou - illustrés à l'aide de pictogrammes. Ce qui doit rester confidentiel n'est pas abordé devant un résident.

**Vie spirituelle** : la pratique de la religion catholique est proposée aux familles qui le souhaitent dans la paroisse de La Châtre (fêtes religieuses, accompagnement à la messe du dimanche ...).

**Sexualité** : les relations sexuelles ne sont pas possibles dans l'enceinte de l'établissement.

**Familles** : tout est fait pour préserver les liens familiaux. Les relations avec les familles sont régies dans le contrat d'accueil individualisé : mode et rythme des rencontres, retours pour les week-end, vacances en famille. Lorsque la famille est déficiente, l'établissement se charge d'organiser pour le résident des séjours de vacances, soit en interne, soit en famille d'accueil. Les familles devront donner ou on leur accord pour que leur enfant soit photographié et filmé dans un but thérapeutique.

**Échanges avec l'extérieur** : ils sont largement favorisés (intégration dans la vie de la commune, activités culturelles et sportives, partenariat avec des établissements proches, séjours de rupture, de vacances ...).

**décembre 2009**